

	Arrêté n°2025-185 Portant tableau annuel d'avancement de grade - Année 2025 Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux pour l'accès au grade d'adjoint technique territorial principal de 2ème classe
---	--

Le Maire de la commune de LEZOUX,

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu le décret n°2006-1691 du 22/12/2006, portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux ;

Vu la délibération n°9. du 13 septembre 2021. relative à la détermination des « ratios-promouvables » ;

Vu l'arrêté n°2021-198 portant sur les Lignes Directrices de Gestion à compter du 17 septembre 2021 ;

Considérant que les nominations sont prononcées dans l'ordre du tableau, au cours de la période de validité qui ne peut excéder le 31 décembre de l'année en cours ;

Arrête :

Article 1 :

Tableau annuel d'avancement de grade

Agent	Grade actuel	Grade proposé	Ordre de priorité	Examen professionnel ou ancienneté
Mme GARNIER Fiona	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	1	ancienneté
Mme MARIN Isabelle	adjoint technique territorial	adjoint technique territorial principal de 2ème classe	2	ancienneté

Total des agents promouvables : 7

Nombres d'hommes : 2

Nombre de femmes : 5

Total des agents inscrits sur le tableau annuel : 2

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 2

Article 2 :

Le Directeur général des services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et communiqué au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme aux fins de publicité.

Fait à LEZOUX, le 10/07/2025

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télerecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publié par affichage le :

Le Maire,



Alain COSSON